

La Parole
des Maires



Fathallah Oualalou

Rabat

Rabat, Ville-lumière et
capitale culturelle

A propos de La Parole des Maires

METROPOLIS fête ses trente ans d'existence et à ce moment de son histoire souhaite capitaliser l'expérience unique de ses membres, représentés par les maires de grandes métropoles, les présidents et les gouverneurs de régions métropolitaines, car trop souvent leur mandat terminé le savoir-faire de ces responsables de haut niveau est perdu. Or, à un moment où le développement urbain mondial s'accélère, leur expérience est plus que jamais utile pour les nouvelles générations de décideurs locaux, l'ensemble des acteurs publics et privés du développement local et les partenaires de la communauté internationale.

En sa qualité de réseau des grandes métropoles du monde, METROPOLIS souhaite également apporter une contribution active aux débats internationaux en cours qu'il s'agisse de la révision des objectifs du millénaire, des négociations sur le changement climatique ou de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III).

Ainsi est née l'idée de **La Parole des Maires**, une série de témoignages vivants de responsables locaux et régionaux dont l'expérience mérite d'être relayée et diffusée. Ce legs est aussi l'expression de la volonté des membres de METROPOLIS de partager leurs expériences et d'enrichir l'échange de connaissances afin de contribuer ensemble à façonner un développement urbain mondial durable.

En créant METROPOLIS en 1984, les 14 membres fondateurs exprimaient leur volonté de travailler ensemble afin de renforcer leur capacité réciproque de gestion de leurs métropoles. **La Parole des Maires** contribue à cet objectif auprès de 136 membres que compte aujourd'hui METROPOLIS et des jeunes générations de décideurs locaux. Ces témoignages serviront à enrichir les activités de formation et les travaux menés dans le cadre des Initiatives METROPOLIS, du réseau international Femmes de METROPOLIS et des Jeunes de METROPOLIS.

L'expérience des principaux décideurs des grandes villes du monde est fondamentale. Ils gèrent les besoins quotidiens de millions de citoyens en matière de logement, de mobilité, d'éducation, de santé, de sécurité et d'énergie, entre autres. Ils administrent des villes, des agglomérations urbaines ou des régions métropolitaines parfois plus importantes que certains États membres des Nations unies, de par la taille de leur population, le montant de leur budget ou leur rayonnement mondial. Ils sont les principaux dirigeants politiques en première ligne face aux enjeux de la planète. Ce rôle, cependant, est toujours insuffisamment reconnu dans les relations internationales contemporaines.

METROPOLIS souhaite que **La Parole des Maires** contribue à ce que leurs voix soient mieux entendues, écoutées et prises en considération par la communauté internationale.

Alain LE SAUX

Secrétaire Général de METROPOLIS

Octobre 2014



Curriculum vītae

FATHALLAH OUALALOU

Fathallah OUALALOU né 1942 à Rabat.

- Maire de Rabat depuis 2009.
- Ancien Ministre d'Economie et des Finances.
- Elu au Conseil Municipal de Rabat pour premier fois en 1976.
- Ancien député de Rabat de 1977 à 2007.
- Un des leaders de l'Union socialiste des Forces populaires.
- Ancien président de l'Union nationale des Etudiants du Maroc durant les années 60.
- Professeur universitaire/ Economiste /auteur de plusieurs travaux en théorie économique, économie financière, économie de développement et spécialiste des rapports euro-méditerranéens.
- Ancien président de l'Association des économistes Marocains et du l'Union des Economistes arabes (Années 1980).
- Président de la Commission des Finances locales de la CGLU/ Trésorier de la CGLU.

Fathallah Oualalou

Rabat, capitale du Royaume du Maroc, Ville-lumière et capitale culturelle

Comme pour toutes les villes qui comptent dans le monde, Rabat s'explique par sa géographie et son histoire. La géographie a toujours été déterminante pour la ville de Rabat ainsi que pour sa ville jumelle, Salé, qui lui fait face. C'est l'embouchure du Bouregreg qui a amené les premières populations à s'installer sur cet espace. Et depuis l'Antiquité, l'alternance des hauteurs et des creux face au fleuve a accompagné la genèse des différents sites qui appartiennent au patrimoine de cette ville. La première hauteur, c'est le Chellah, site romain et beaucoup plus tard méridien. La deuxième hauteur est dominée par la Tour Hassan, emblème de la ville construite au XIIème

siècle par les Almohades. Enfin, la troisième hauteur qui surplombe l'embouchure du Bouregreg est liée au quartier des Oudayas, œuvre des Almoravides et des Almohades au XIIème siècle, mais aussi des Andalous à partir du XVIème siècle.

C'est une ville atlantique, même si souvent et notamment depuis le XVIIIème siècle, elle a tourné le dos à la mer. Située au centre nord du Maroc, elle a été un lieu de passage obligé des sultans installés dans les capitales historiques du pays, Marrakech et Fès, et qui lors de leurs séjours, notamment estivaux, y ont construit palais, mosquées et autres monuments. Cette position géographique sur l'Atlantique lui a permis, depuis le début du Protectorat en 1912, de développer, à côté de sa fonction de capitale politique, des complémentarités économiques et humaines avec Casablanca, capitale industrielle et financière du pays, lointaine d'à peine 70 Km.



L'histoire de la ville s'explique aussi par sa position géographique et, comme en matière géographique, cette histoire est traversée par des phases ascendantes et descendantes, là aussi des hauteurs et des creux. Quatre dates constituent les références essentielles de l'histoire de la ville. Il y a plus de 2000 ans, avec l'arrivée des Carthaginois et surtout des Romains, émergea l'espace du Chellah. C'est dire que Rabat a d'abord été romaine, à l'extrême sud de l'Empire Romain, mais romaine comme le furent Volubilis, Luxus, Tingis ou Banassa. Au XII^{ème} siècle, c'est la naissance de la cité de Rabat en tant que ville almohade liée au nom d'un grand roi, Yacoub El Mansour. C'est l'ère de Rabat la conquérante, Ribat El Fath, un vrai camp de départ des armées pour assoir la présence arabo-amazigho-musulmane en Andalousie. C'est à sa naissance qu'ont été construits, à côté de la Mosquée Hassan avec sa belle tour

à jamais inachevée, les grands remparts et les quatre grandes portes almohades qui la caractérisent aujourd'hui. C'est le début du contact au niveau architectural entre la ville de Rabat et l'apport Andalous. Au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle, bien après la chute de Grenade en 1492, des familles musulmanes mais aussi juives chassées du Sud de l'Espagne par l'Inquisition se sont installées dans un certain nombre de villes du Maghreb et notamment Rabat. C'est la naissance de Rabat l'Andalouse qui hérite des apports culturels très enrichissants venant d'Andalousie et qui impacteront durablement l'architecture, les arts culinaires et l'habillement. A la fin du XVII^{ème} siècle, Rabat entre dans une phase de somnolence mais paradoxalement, c'est à ce moment qu'elle va devenir une ville impériale. Les rois de la dynastie Alaouite vont y construire Palais et mosquées ainsi que de nouveaux remparts entourant l'actuelle médina.



La Tour Hassan

Enfin, dernière date de cette longue histoire, en mai 1912, au tout début du Protectorat français, Rabat est devenue la capitale politique (on disait alors administrative) du pays ce qu'elle demeure aujourd'hui. Il a fallu attendre le début du nouveau millénaire avec l'avènement au trône de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour que la ville adhère à un nouvel et réel dynamisme lui permettant de diversifier ses activités économiques, de s'autonomiser d'une façon évolutive de l'Administration et de s'ouvrir sur la modernité. C'est le projet de l'aménagement de la vallée du Bouregreg, œuvre de dimension Royale, qui insufflera désormais à la ville cet élan nouveau. Il s'agira au fond d'une réconciliation, tout autant que pour sa ville jumelle Salé, avec leur environnement naturel, le Bouregreg. C'est aussi une réconciliation avec l'histoire puisque l'essentiel du patrimoine historique de Rabat surplombe les derniers méandres du Bouregreg avant de se jeter dans l'Atlantique. Le programme de rénovation urbaine signé par la Ville et la Région avec les partenaires publics et privés devant Sa Majesté le Roi en mai 2014 consacre l'ouverture de la ville sur l'avenir. C'est à cette occasion qu'on l'a dénommée Rabat, Ville lumière, capitale de la culture.

Gérer une ville, c'est gérer la vie des hommes et des femmes qui la composent car la ville c'est la vie. C'est dans la cité que les hommes et les femmes naissent, habitent, se forment, travaillent, gagnent leur revenus, consomment, épargnent, achètent ou louent. C'est dans la cité qu'ils vivent leurs loisirs, pratiquent leurs sports, s'occupent de leur santé, se déplacent. Et c'est dans la ville en fin de compte qu'ils meurent. Pour tous ces moments les habitants d'une ville ont besoin de leur commune pour les accompagner et répondre aux besoins de tous les jours et de tout le temps, les besoins de la proximité mais aussi pour s'épanouir, préparer et bâtir leur avenir, les besoins du long terme. Et c'est ainsi que les habitants considèrent la ville comme un prolongement de leur habitat. Ils se l'approprient et la rattachent à leur propre équilibre personnel, familial et professionnel. Le fait urbain domine aujourd'hui. L'Europe s'est urbanisée au XIXème et XXème siècle, aujourd'hui l'urbanisation touche le Sud. C'est une urbanisation accélérée, rapide, chargée

de grands défis, L'urbanisation des pays africains au XXIème marquera la fin de l'urbanisation globale de la planète.

Gérer une ville c'est nécessairement faire des choix. C'est un arbitrage continu entre des intérêts souvent contradictoires des habitants. Entre les besoins du court terme, du moyen terme et du long terme, entre la logique des individus et celle de la ville, entre la logique de la globalisation et la logique de la proximité, entre la logique des grands projets et des petits projets, les besoins des quartiers résidentiels et ceux des quartiers populaires. Tout ceci fait en sorte que la ville ne doit pas évoluer à deux vitesses. Plus généralement la question de la ville aujourd'hui est à la base du développement avec ses trois composantes, la compétitivité imposée par la globalisation, la solidarité pour réduire les causes de la pauvreté et de la marginalité (la fracture sociale) et la durabilité exigée par les risques environnementaux. Gérer une ville, c'est tenir compte de son identité et des fonctions qu'elle remplit. Son identité est forgée par la géographie et l'histoire mais aussi par sa place dans le pays et la région auxquels elle appartient, sa position par rapport aux politiques économiques sectorielles comme l'agriculture, l'industrie, les services.

Aujourd'hui Rabat, par son histoire et surtout la dynamique sur laquelle elle a été lancée, peut se définir à partir de plusieurs fonctions.

C'est la capitale du pays bien sûr, mais c'est aussi la capitale de la culture, du savoir, des espaces verts et de l'environnement. Et sur le plan économique elle développe une complémentarité croissante en matière de nouvelles technologies et d'activités financières avec Casablanca. Rabat est aussi au centre d'une agglomération qui regroupe à côté d'elle deux villes : au Nord,

Salé, ville de grande histoire et de culture, au Sud, Témara. 60% des habitants de ces deux villes et des communes alentour se déplacent quotidiennement vers Rabat, ce qui explique que la ville est au centre des services communs d'une agglomération qui compte quelque deux millions d'habitants notamment en matière de transport,

de distribution d'eau et d'électricité et d'assainissement. La population de Rabat s'est stabilisée en dessous de 700 000 habitants. Le recul de l'âge du premier mariage et la baisse du taux de fécondité combinés à la cherté du foncier ont accéléré la transition démographique de la ville de Rabat, contrairement aux deux autres villes et aux villes nouvelles qui émergent depuis une décennie autour de l'agglomération.

Le problème réside plutôt dans les différences de répartition de la population qui sont criants : deux quartiers, Yacoub El Mansour et Youssoufia totalisent 60% de la population sur 22% du territoire alors que les quartiers dits favorisés du Souissi et d'Agdal Riad abritent 19% de la population sur 70% de la superficie de la ville. Rabat est aussi la capitale d'une région qui s'agrandit surtout vers le Nord jusqu'à l'ancienne frontière qui départageait la zone du Protectorat français du Protectorat espagnol. Les atouts de la région lui permettent de s'ouvrir sur des systèmes productifs agricoles et industriels notamment dans le Gharb, en plus des zones Zemmour-Zaers intimement liées aux deux villes Rabat et Salé. Rabat qui a toujours été un lieu de passage entre le Nord, le Sud et l'Est du royaume, va renforcer cette fonction stratégique sur la façade atlantique puisqu'elle va nécessairement constituer un pont entre les deux grands ports du pays, celui de Casablanca qui a déterminé l'évolution économique du Maroc au XXème siècle et celui de Tanger Med qui a ouvert le pays sur la Méditerranée et s'imposera comme le port du XXIème siècle.

L'évolution de Rabat capitale

Au début du XXème siècle, à la veille du Protectorat, Rabat était une simple médina, calme et même stagnante. En fait la ville de Rabat a eu la chance, dès sa désignation comme capitale du pays en 1912 d'être à l'avantgarde d'un mouvement international naissant, celui des cités-jardins qui donnait corps à une discipline nouvelle, l'urbanisme. L'objectif du Maréchal Lyautey, Premier Résident de France, était de faire de la ville nouvelle de Rabat, une ville verdoyante. Le Protectorat outillé par de grands architectes et notamment Henri Prost vont permettre l'émergence de la ville nouvelle conçue à partir des hauteurs



Avenue Mohamed V

de la Résidence et face au Palais-Royal à travers de grandes avenues parallèles, notamment l'Avenue Dar El Makhzen devenue aujourd'hui l'Avenue Mohamed V et traversée par une longue perpendiculaire qui se prolonge sur la sortie vers Casablanca par l'Avenue de la Victoire. Cette ville nouvelle avec ses bâtiments art-déco va être rattachée à des quartiers résidentiels : le quartier de la Résidence, aujourd'hui Hassan, où habitaient les fonctionnaires du Protectorat, le quartier de l'Agdal dédié surtout aux officiers et sous-officiers militaires et le quartier de l'Océan qui abritait les maisonnettes des populations espagnoles venues après la guerre civile des années 30. La pression démographique, lente au départ va entraîner l'émergence, à l'intérieur des vergers et potagers entourant la ville, de nouveaux quartiers



Crédit Photo: Ville de Rabat

dit indigènes (Marassa, Diour Jamaa et Akkari); et quand la pression démographique a crû après la seconde guerre mondiale avec l'immigration de populations provenant du Sud et du monde rural, on a vu pousser de grands bidonvilles à Yacoub El Mansour près du littoral et dans le quartier de Youssoufia. Après l'Indépendance, la ville s'est agrandie rapidement. La densification a entraîné le remplacement des villas par des immeubles à l'Agdal et Hassan, l'agrandissement vertigineux de Yacoub El Mansour et Youssoufia, le développement d'un nouveau quartier résidentiel, le Souissi, et l'émergence depuis la fin des années 70 d'un autre quartier résidentiel mais ouvert cette fois aux activités du tertiaire, Hay Ryad. Reste aujourd'hui le plateau d'Akrach avec ses 1000 hectares pour finaliser totalement l'urbanisation de la

ville, car celle-ci a la chance d'être protégée par la ceinture verte au Sud, la forêt à l'Est, le fleuve du Bouregreg au Nord et le littoral à l'Ouest. Toute progression majeure sur le plan démographique viendra dans l'avenir des autres composantes de l'agglomération.

Gérer Rabat, c'est faire face à des contraintes. Des contraintes financières notamment puisque son budget de fonctionnement est grevé par l'importance des crédits alloués à la masse salariale mais surtout parce que les bâtiments de l'État sont exonérés par la législation fiscale alors qu'ils constituent une part prépondérante sur le plan quantitatif et sur le plan de la valeur. C'est pour cela qu'il est important d'œuvrer pour une réforme de la fiscalité locale qui doit se traduire par la levée, au nom de la transparence fiscale, de l'exonération des bâtiments de l'État. C'est ceci qui doit permettre à la ville de maîtriser son autonomie budgétaire même relative par rapport à l'État. La Ville aura aussi à mobiliser le foncier stagnant ainsi que les ressources liées à la propriété foncière en vue d'augmenter d'une part les recettes fiscales pérennes et financer d'autre part les équipements nécessaires à son développement. Parmi les grandes contraintes, la Ville de Rabat cherche à dépasser la dualité qui la caractérise pour ne plus continuer à évoluer à deux vitesses. Cela implique de réussir les projets de résorption des bidonvilles et de lutte contre l'habitat insalubre et de mettre à niveau la médina, la ville traditionnelle. Ces dernières années, la ville avait à dépasser des contraintes liées au désengagement d'entreprises privées qui intervenaient dans le transport, la propreté, la distribution d'eau et d'électricité et l'assainissement.

Cela implique nécessairement une maîtrise du système de la gestion déléguée, du partenariat public/privé et la constitution de sociétés de développement local dans tous ces secteurs. L'introduction à partir de 2012 du tramway constitue une avancée majeure dans la modernisation nécessaire du système de transport au sein de l'agglomération. Il s'agira maintenant de l'intégrer au système de transport par bus et de créer un système de déplacement collectif cohérent et moderne.



Le grand programme de modernisation de la Ville de Rabat

Depuis le début du millénaire, Rabat évolue, bouge et s'ouvre sur la modernité, ses avantages comparatifs s'affirment et depuis 2010 et chaque année, son évolution a été liée à un évènement majeur. En 2010, Rabat a été déclarée, parmi cinq villes dans le monde, Ville verte par l'ONG Earth Day basée à Washington grâce à ses atouts en matière d'espaces verts, 20m² d'espaces verts par habitant, soit le double de la moyenne internationale communément admise et choisie comme Ville première pour célébrer le quarantième anniversaire de la Journée de la Terre en récompense de l'engagement de toutes les composantes de la société marocaine en faveur d'un développement durable et de la protection de l'environnement. En 2012, Rabat a été inscrite par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, un patrimoine partagé avec l'apport de l'étranger, l'apport romain il y a 2000 ans, andalous il y a quatre siècles et européen au XX^{ème} siècle. Un partage qui se réfère nécessairement à des valeurs auxquelles le Maroc tient : l'ouverture sur l'autre, la tolérance, le dialogue et la modernité. En 2013, Rabat a abrité le 4^{ème} Congrès de la CGLU (Cités, Gouvernements Locaux Unis) en même temps que le 2^{ème} Sommet des Villes qui célébrait le centenaire du mouvement municipal mondial en présence de 3500 maires venant de tous les continents. Le choix de la ville de Rabat qui abrite déjà le siège de CGLU Afrique a été pris à l'unanimité pour récompenser les efforts du Maroc en matière de coopération décentralisée, d'urbanisation maîtrisée et de sauvegarde du patrimoine culturel. Cette réunion a fait de Rabat une ville repère dans le mouvement mondial des villes et autorités locales qui a la volonté de jouer un rôle majeur dans tous les débats relatifs à la bonne gestion des affaires locales, aux conséquences de l'urbanisation, aux problèmes d'habitat, aux questions de développement durable et aux risques liés aux changements climatiques. En 2014, Rabat a mis en place comme nous l'avons mentionné et sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, un grand projet de rénovation urbaine pour la période 2014 - 2018 qui vise à améliorer l'utilisation de son espace, la solidarité entre ses composantes

humaines et la durabilité de son environnement. Ce projet est fondé sur les instruments de planification de la ville notamment son plan d'aménagement, le plan de développement communal et le plan de mobilité urbaine, un programme fondé sur les valeurs ajoutées de la ville et sur ses fonctions principales de capitale culturelle et environnementale.

Rabat Ville lumière, capitale de la Culture

Le grand projet Rabat Ville lumière, capitale Marocaine de la culture est un projet intégré qui couvre la période 2014-2018; il est construit autour des avantages comparatifs que possède la ville sur le plan culturel, du savoir et de l'environnement et sur les grandes fonctions qu'elle est appelée à remplir à partir de ses avantages pour être réellement la capitale marocaine de la culture. Ce programme se présente autour de sept axes essentiels.

1/ Rabat, capitale marocaine de la culture. Il s'agit de mettre en place de grands projets à caractère culturel, notamment un nouveau théâtre sur le Bouregreg auquel va s'adosser le Musée National de l'Archéologie et des Sciences de la Terre. Celui-ci va enrichir la position de la ville en matière de musée et notamment après l'inauguration en 2014 du Musée Mohamed VI des Arts Modernes. Il s'agira aussi de promouvoir l'activité culturelle avec la construction ou la mise à niveau de plusieurs institutions telles que le Conservatoire de la Musique, l'Institut National Supérieur de la Musique et des Arts Chorégraphiques ou le Musée National des Bijoux. De même, un travail est en cours pour requalifier les bibliothèques de quartiers, réaménager les centres culturels, notamment Mehdi Benbarka, le Théâtre Al Mansour, la Salle Bahnini, la Salle Allal Al Fassi, la Maison de la culture Sebbata et les différentes bibliothèques de quartier. Un élément majeur de ce programme culturel se traduit par la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine culturel, comme les remparts Almohades et Mérinides ou les grands sites historiques de la ville que sont les Oudayas, la Tour Hassan et le Chellah. La réhabilitation de l'ancienne médina fait partie du programme de sauvegarde de la ville de Rabat.



Grand Théâtre de Rabat

Cela implique la modernisation des réseaux d'assainissement, de distribution d'eau et d'électricité et de téléphone et le pavage des rues. Mais auparavant il est important de consolider les constructions menaçant ruine et œuvrer pour la dédensification de la Médina. Celle-ci est entourée, à partir de ses portes, de grandes places appelées à être aménagées notamment Bab El Had, Bab Bouiba, Bab Chellah Bab Mellah, Bab Tben, Bab Sidi Makhoulouf, sans oublier la grande place de Souk Laghzel devant la Porte des Oudayas. Cette restauration va mener nécessairement à une réorganisation des activités commerciales et artisanales dans les placettes et de même des foundouks, anciens sites hôteliers de la Médina.

Sachant que l'inscription par l'UNESCO de Rabat comme patrimoine de l'Humanité a concerné une grande partie de la ville nouvelle, cela va amener à mettre en valeur l'Avenue Mohamed V, à réaménager certaines places du

centre ville comme la Place de la Mamounia et à reconverter quelques bâtiments comme l'ancien tribunal qui fait face à la Poste et à la Banque du Maroc. L'intérêt accordé aux anciens bâtiments se traduira également par la mise en valeur du quartier Diour Jamaa, véritable petite médina construite au début du Protectorat.

2/ Rabat Ville verte. Le deuxième axe concerne la consécration de Rabat Ville verte impliquant là aussi le renforcement d'une vocation historique. Cela débutera par la réhabilitation des anciens jardins de la Cité des Oudayas, le Jardin d'Essais Botaniques déjà mis à niveau, le Belvédère, Nouzhat Hassan, l'ancienne résidence Lyautey, sans oublier le jardin du Chellah lié historiquement aux vestiges Romains et Mérinides. Il s'agira surtout de la création d'un grand projet appelé Coulee verte qui partira de l'entrée de Casablanca, longera l'Avenue Abderrahim Bouabid qui rencontre le Bois d'Avicennes et se prolongera

le long de l'Avenue Imam Malik par l'émergence d'un grand jardin Andalous. La coulée descendra jusqu'au Bouregreg en côtoyant les murs du Chellah. Le Bois d'Avicennes verra son attractivité renforcée par l'aménagement de l'aire voisine de l'Hippodrome. Enfin, le projet de développement de la corniche de Rabat permettra l'ouverture de la ville sur le littoral et la naissance de plusieurs sites dédiés à l'océanographie et aux activités aquatiques.

3/ Rabat Ville de proximité. Le troisième axe est relatif à la proximité. Il s'agit essentiellement de renforcer les équipements de base dans les quartiers populaires qu'il s'agisse d'équipements sociaux, piscines et terrains de sports de proximité, d'établissements scolaires à mettre à niveau, de lieux de culte et zaouias à réhabiliter, de services de santé à moderniser et de centres socio-éducatifs à créer ou à mettre à niveau. Ces projets d'appui à la proximité visent à se rapprocher des besoins des quartiers les plus défavorisés et à faire en sorte que la ville ne fonctionne pas à deux vitesses.

4/ Rabat Ville durable. Il s'agit de faire de Rabat une ville durable en dépassant justement cette évolution à deux vitesses et en améliorant le cadre du bâti et du paysage urbain. Il est important dans ce cadre de résorber de façon définitive les bidonvilles qui concernent 9000 ménages appelés à être relogés pour l'essentiel à côté de la ville de Rabat. Ces bidonvilles se trouvent surtout dans le quartier Yacoub El Mansour, mais le riche quartier Souissi dissimule également seize poches abritant quelque quarante et un foyers. La problématique n'est pas facile, mais il existe aujourd'hui une volonté pour l'affronter. Hormis la résorption des bidonvilles, un autre programme de mise à niveau concerne les quartiers sous-équipés notamment Farah, Rachad et Maadid dans l'arrondissement Youssoufia. Deux quartiers anciens et intimement liés au littoral seront renouvelés et réaménagés : il s'agit du quartier Akkari, un quartier traditionnel mais qui a stagné pendant plusieurs décennies, et du quartier Océan qui abritait pendant le Protectorat des familles Espagnoles plutôt pauvres.

Cinquième axe : L'intégration des modes de transport. Le but est d'améliorer la mobilité au sein de la ville. Dans ce cadre un grand pôle intégré va émerger à Hay Riad au bout de l'Avenue Nakhil. Il comprendra une nouvelle gare ferroviaire; la nouvelle gare routière et s'intégrera au réseau du tramway qui se prolongera vers la ville de Témara. L'Office National des Chemins de Fer va lancer un grand projet de reconstruction de la Gare de Rabat-Agdal et notamment un projet rattaché au passage de la ligne à très grande vitesse reliant Tanger à Marrakech. Ce projet permettra l'ouverture de la gare sur l'Avenue Hassan II et en même temps, à travers l'Avenue Houria, la mise en perspective d'un grand boulevard liant l'Agdal au littoral. Parallèlement l'ONCF va mettre en œuvre un projet d'aménagement de l'environnement de la gare de Rabat-Ville, mais il sera nécessaire au préalable de réussir le projet de restructuration du transport urbain en modernisant le système de transport par bus et en l'intégrant au réseau du tramway.

6/ Sixième axe : La délocalisation des équipements communaux. De grands équipements communaux anciens entravent la modernisation de la ville. C'est pour cela qu'il a été décidé de délocaliser en dehors de la ville mais juste à côté le marché de gros des fruits et légumes, le marché des volailles, les abattoirs, le marché aux poissons, la tannerie, la fourrière municipale. Cela va se traduire par la restitution d'un patrimoine foncier important dont la mobilisation va permettre à la Ville de trouver des moyens budgétaires pour participer au financement du grand projet de modernisation de la ville de Rabat. Cette mobilisation du foncier va améliorer les recettes fiscales de la Ville d'une façon pérenne. Parallèlement un petit programme sera mené pour reconstruire des marchés de proximité dans les différents quartiers. L'Etat va œuvrer pour la création d'une future ville universitaire sur un terrain domaniale à Oum Azza, petite commune à l'Est de Rabat.

7/ Rabat Ville accessible. Enfin septième et dernier axe, faire en sorte que la ville devienne plus accessible par le renforcement des infrastructures. Ce grand projet est basé sur quatre programmes :

- La création de trois pénétrantes à partir de la future autoroute de contournement de Rabat qui va être opérationnelle en 2016 et qui rattachera le centre ville directement aux accès provenant de Tamesna, El Menzeh, Akrach et El Oulja
- La création d'une ceinture périphérique à partir de la route côtière actuelle qui sera élargie et en prolongement de la rocade urbaine actuelle.
- La création d'une nouvelle rocade à partir de l'Avenue Mohamed VI permettant l'ouverture d'une nouvelle route vers la ville de Salé par le biais d'un cinquième pont et la construction de plusieurs trémies.
- Enfin, l'aménagement et la mise en valeur des entrées de la ville de Rabat par l'enfouissement des lignes de haute tension tout au long de l'Avenue Abderrahim Bouabid, l'Avenue Larbi El Alaoui et la requalification de l'Avenue Mohamed VI.

Le décongestionnement de la ville sera assuré par la mise en place de nouveaux parkings, giratoires et trémies notamment au Centre ville, l'Agdal, l'Avenue Mohamed VI et l'actuelle autoroute urbaine. Ce projet a donné lieu à la signature, devant Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, d'une convention entre la Ville, la Région et les différents ministères et établissements publics concernés. Sa réalisation va transformer la ville, diversifier ses activités, l'ouvrir sur son environnement naturel, le littoral et le fleuve, la moderniser et lui permettre de maîtriser son évolution dans le sens de plus de compétitivité, plus de solidarité et plus de durabilité. La ville aura les instruments pour dialoguer avec la modernité et construire son avenir avec enthousiasme et volontarisme. Pour la réalisation du programme Rabat, Ville lumière, capitale marocaine de la culture, la Ville de Rabat s'est dotée d'une société d'aménagement, Rabat Région Aménagement dont le conseil d'administration est présidé par le Wali de toute la Région et qui a pour vocation l'exécution des projets de la stratégie intégrée.

Rabat
Avril, 2015



Mausolée Mohamed V

LA PAROLE DES MAIRES DE METROPOLIS A LE SOUTIEN DE

Cities Alliance

Cities Without Slums

Cities Alliance est un partenariat mondial pour la réduction de la pauvreté urbaine et la promotion du rôle des villes dans le développement durable. Les membres de Cities Alliance comprennent des autorités locales, des gouvernements nationaux, des organisations non gouvernementales, des organisations multilatérales et des membres associés. METROPOLIS est membre fondateur de Cities Alliance.

www.citiesalliance.org



Créé en octobre 2010 à l'initiative de METROPOLIS, de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), et par 34 membres fondateurs (villes et réseaux de villes), le fonds mondial pour le développement des villes (FMDV) est une organisation politique internationale de renforcement des solidarités et des capacités financières, par et entre les collectivités locales, complémentaire des réseaux de mobilisation, d'articulation et de plaidoyer existants.

www.fmdv.net



Fondée en 2004, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est la voix unifiée et le défenseur mondial de l'autonomie locale et régionale. Les membres de CGLU sont présents dans 140 pays, et sont organisés en sept sections régionales, un Forum des Régions et une section métropolitaine, dont la coordination est assurée par METROPOLIS. CGLU compte plus de mille villes et régions et 155 associations de gouvernements locaux parmi ses membres.

www.cglu.org



La Campagne Urbaine Mondiale est un partenariat international coordonné par ONU-Habitat destiné à promouvoir une vision positive de l'urbanisation en positionnant la ville au cœur des politiques de développement. Elle a pour objectif d'engager l'ensemble des acteurs privés et publics et la société civile, et d'établir des alliances pour définir collectivement une stratégie et un programme urbain commun, dans la perspective d'Habitat III, la Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains qui doit se tenir en 2016.

www.worldurbancampaign.org

Les informations et opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion institutionnelle de l'Association mondiale des grandes métropoles (Metropolis). Le Secrétariat général de Metropolis ni aucune personne agissant au nom de l'Association ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation faite des contenus de cet œuvre.

Cette oeuvre est sous licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. Pour accéder à une copie de cette licence, merci de vous rendre à l'adresse suivante :

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>



La Parole des Maires # 25

metropolis ●

Association mondiale des grandes métropoles

Secrétariat général

Avinyó, 15

08002 Barcelona

Tél.: (+34) 93 342 94 60

Fax: (+34) 93 342 94 66

metropolis@metropolis.org

www.metropolis.org